

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 31 Janvier 2023

Salle du Conseil Municipal

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

En application de l'Ordonnance n° 2021-1310 et du Décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

N°	Intitulé de la délibération	Approuvée
1	Partage de la taxe d'aménagement communale	OUI
2	Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) – redéploiement de la vidéo-urbaine	OUI
3	Participation aux dépenses de fonctionnement 2021-2022 des écoles publiques yonnaises	OUI
4	Fixation des tarifs pour la location du complexe sportif OmEGA	OUI
5	Convention d'utilisation du complexe sportif OmEGA entre la ville d'Aizenay, la Région des Pays de la Loire et le lycée d'Aizenay	OUI
6	Convention de mise à disposition du complexe sportif OmEGA auprès des associations sportives : Aize'calade, Aizenay badminton, Basket Club Aizenay, Aizenay Gym et Aizenay Volley-ball	OUI
7	Protocole d'accord en vue de la cession de deux emprises foncières (Soulard-Clemenceau et Planty-Gobin)	OUI
8	Lotissement Les Mimosas – Approbation de la convention de transfert des voies et des équipements communs et autorisation de signature	OUI
9	Lotissement Les Allées de Bonnefonds – Demande de transfert d'une portion de la voie dans le domaine public	OUI
10	Lotissement Les Allées de Bonnefonds 2– Demande de transfert des voies et des équipements communs dans le domaine public	OUI
11	Convention tripartite SyDEV n°2022.ECL.0752 – Affaire L.P4.003.19.002 - Travaux neufs d'éclairage lotissement Les Camélias, sis rue des Camélias - Approbation et autorisation de signature	OUI

12	Avenant à la Convention relative à un aménagement de voirie sur le domaine public départemental, en agglomération et fixant les conditions de son entretien ultérieur sis route de la Roche	OUI
----	---	-----

Les délibérations du Conseil Municipal sont consultables à l'accueil de la mairie ainsi que sur le site internet de la Ville : <https://www.aizenay.fr/deliberations-et-arretes/>